

Synthèse du Rapport Economique et Financier accompagnant le Projet de Loi de Finances 2020

Le Maroc se trouve aujourd'hui confronté au grand défi d'opérer un saut qualitatif au titre de sa trajectoire de développement d'ensemble et ce, dans un contexte international marqué par des signes d'essoufflement de la croissance économique dont l'intensité varie d'une région à une autre.

Dans Son Discours du Trône, du 29 juillet 2019, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a clairement mis en relief l'impératif de mobiliser les énergies de toutes les forces vives de la nation pour relever le défi de l'accélération économique et de l'efficacité institutionnelle. A cet effet, Le Souverain a souligné que « ...L'enjeu est ainsi de rebâtir une économie forte et compétitive, en encourageant l'initiative privée, en lançant de nouveaux programmes d'investissement productif et en créant de nouvelles opportunités d'emploi... ».

Tenant compte de ces évolutions guidées par la quête d'un nouveau modèle de développement qui propulse notre pays au rang des nations prospères, le Rapport Economique et Financier (REF) accompagnant le Projet de Loi de Finances 2020 (PLF 2020) est articulé autour de trois parties. Dans sa première partie, le rapport traite les tendances récentes du contexte économique et financier international, examiné sous l'angle des opportunités et des défis que ce contexte soulève pour la compétitivité de l'offre exportable marocaine et pour l'attractivité de l'économie nationale pour les capitaux étrangers.

La seconde partie du rapport se veut une analyse approfondie de la trajectoire globale et sectorielle de l'économie marocaine au cours des vingt dernières années, tout en mettant l'accent sur les insuffisances encore persistantes qui limitent les perspectives de développement du pays et sur les leviers d'action pour y faire face.

Quant à la troisième partie du rapport, elle énumère les choix budgétaires retenus dans le cadre du PLF 2020, définies sur la base des prévisions financières établies en tenant compte de l'évolution de l'économie nationale et de l'impact des mesures budgétaires envisagées.

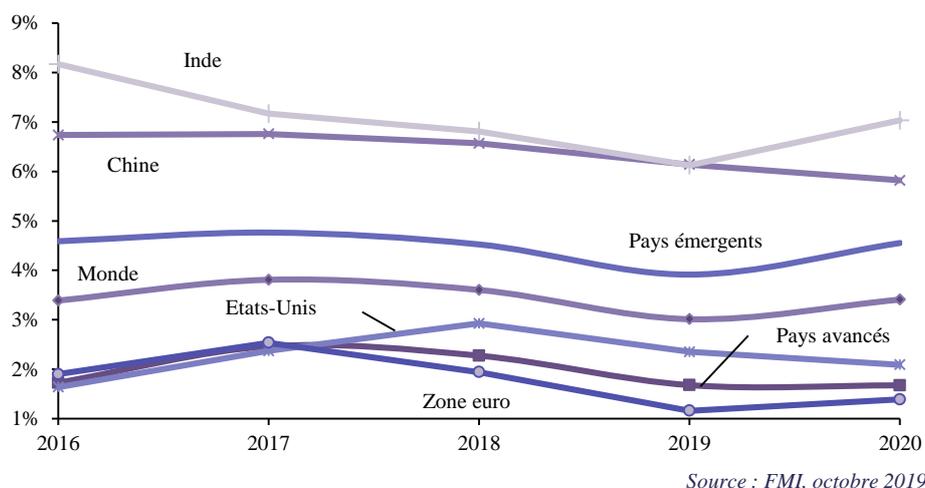
I. Tendances récentes du contexte international et régional du Maroc

Le taux de croissance du PIB mondial devrait s'établir à 3% en 2019, après avoir atteint 3,6% en 2018 et 3,8% en 2017. Cette perte de vigueur de la croissance mondiale affecte, quoique dans des proportions différenciées entre pays et régions, tant les économies avancées (1,7% en 2019 après 2,3% en 2018 et 2,5% en 2017) que les économies émergentes et en développement (3,9% en 2019 après 4,5% en 2018 et 4,8% en 2017).

La zone euro constitue la région la plus affectée par ce retournement conjoncturel, enregistrant un taux de croissance de 1,2% en 2019 après 1,9% en 2018 et 2,5% en 2017. Ce ralentissement de l'activité économique de la zone euro est consécutif au net fléchissement de l'activité en Allemagne, principal moteur de la croissance de la zone, et de celle de l'Italie, auquel s'ajoute le ralentissement des économies française et espagnole.

Quant aux Etats-Unis, l'activité économique afficherait une légère décélération, en enregistrant un taux de croissance de 2,4% en 2019 après 2,9% en 2018.

La croissance économique des économies émergentes et en développement s'établirait, pour sa part, en moyenne à 3,9% en 2019 après 4,5% en 2018 et 4,8% en 2017. Cette décélération cache, toutefois, des évolutions contrastées intra et inter région. Ainsi, le ralentissement de la croissance en Chine (6,1% en 2019 après 6,6% en 2018) serait accompagné par une décélération du rythme de la croissance d'autres pays de la région, notamment, l'Inde (6,1% en 2019 après 6,8% en 2018). Au Brésil, la reprise économique enregistrée demeure encore fluctuante (0,9% en 2019 après 1,1% en 2018). Pour ce qui est de la Russie, l'accalmie des prix sur le marché mondial des produits de base et le manque de vigueur des exportations russes, devraient affecter la croissance économique affichée dont le rythme s'établirait à 1,1% en 2019 contre 2,3% en 2018.



Graphique 1 : Croissance du PIB réel, en %, 2016-2020

La situation économique dans la région MENA continue de pâtir de la persistance des vulnérabilités d'ordre économique, politique et sécuritaire, comme en témoigne l'accroissement du PIB de la région de, seulement, 0,1% en 2019 après 1,1% en 2018. En Afrique subsaharienne, la reprise économique devrait, par contre, se poursuivre graduellement, en enregistrant une croissance moyenne de 3,2% en 2019 similaire à celle réalisée en 2018. Il y a lieu de noter à cet égard que la croissance serait relativement moins vigoureuse dans les pays exportateurs de pétrole de la région que dans les pays importateurs.

Ce ralentissement que connaît l'activité économique mondiale s'est traduit par une décélération des flux commerciaux et d'investissements. En effet, le volume des échanges commerciaux n'a progressé que de 3% en 2018 contre 4,6% en 2017¹, tandis que les flux d'investissement directs étrangers dans le monde ont accusé un net repli de 13% en 2018 pour atteindre leur plus bas niveau depuis la crise financière mondiale de 2008, soit 1.300 milliards de dollars².

En termes de perspectives mondiales pour l'année 2020, la tendance à la baisse enregistrée devrait légèrement s'inverser. Selon les prévisions du FMI³, le taux de croissance du PIB mondial devrait s'améliorer pour s'établir à 3,4% en 2020 tiré principalement par le bon comportement des économies émergentes et en développement. Les économies émergentes d'Asie afficheront en

¹ Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

² CNUCED "World Investment Report 2019"

³ Perspectives Economiques Mondiales, FMI, octobre 2019

2020 des rythmes de croissance encore relativement élevés (6,0%). L'Inde verrait sa croissance rebondir à 7,0% en 2020, tandis qu'en Chine la progression de l'activité économique devrait marquer un léger tassement pour s'établir à 5,8% en 2020.

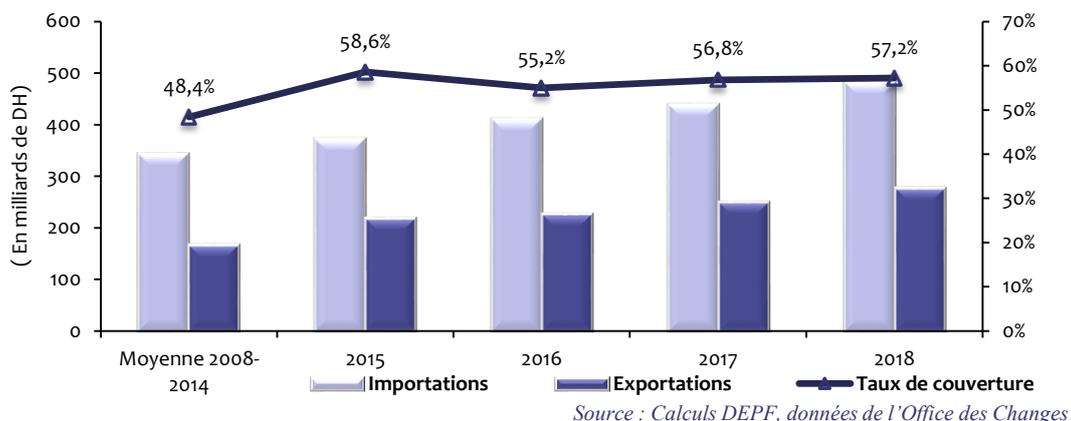
Dans les pays émergents d'Europe, l'amélioration du climat général de l'investissement et le léger rebond de la consommation des ménages devrait favoriser la reprise de l'activité dans cette région, avec une croissance attendue du PIB de l'ordre de 2,5% en 2020 contre 1,8% en 2019.

La même tendance serait observée en Amérique latine, puisque la croissance de cette région devrait rebondir à 1,8% après 0,2% en 2019, profitant particulièrement du nouveau cycle haussier des prix des produits de base. Il en est de même pour la région MENA, qui devrait renouer avec des rythmes de croissance plus soutenus (2,7% en 2020).

De son côté, l'Afrique subsaharienne assisterait à une poursuite de l'amélioration de sa croissance économique, qui s'établirait à 3,6% en 2020 après 3,2% en 2019. L'amélioration des perspectives économiques du Nigéria et de l'Afrique du Sud explique cette évolution.

Toutefois, certains facteurs d'incertitudes majeurs persistent encore. Il s'agit de la multiplication des mesures de représailles commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, de l'accentuation des tensions géopolitiques avec effets éminents sur la volatilité des prix des produits de base, de l'application éventuelle d'un Brexit sans accord, ainsi que de l'aggravation des vulnérabilités des marchés émergents.

En dépit de la décélération du rythme de progression du commerce mondial, les exportations marocaines ont pu poursuivre leur vigueur en 2018, en progressant de 10,6% contre 10,3% en 2017. Le taux de couverture continue, ainsi, de s'améliorer pour s'établir à 57,2% en 2018.



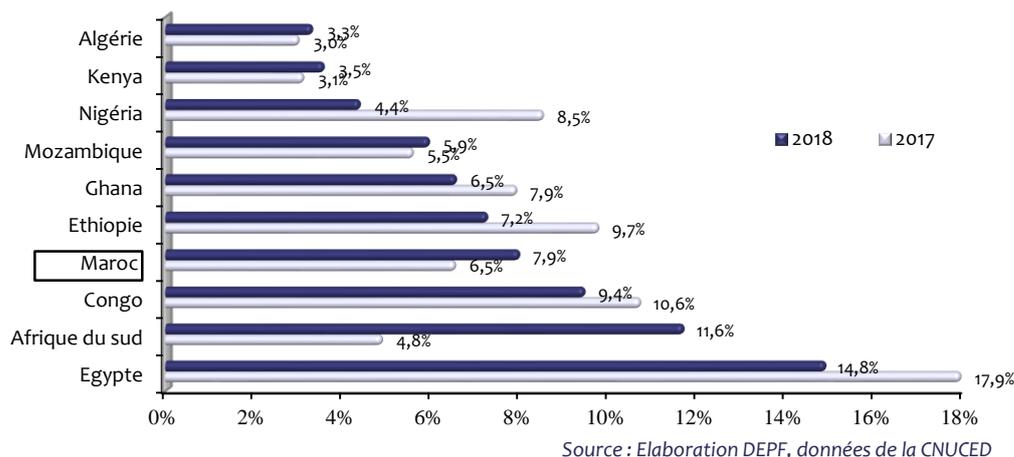
Graphique 2 : Evolution de la balance commerciale du Maroc

Eu égard à cette évolution, la part du Maroc sur le marché mondial s'est améliorée, passant de 0,12% en moyenne annuelle sur la période 2008-2014, à 0,15% en 2018. Cette progression a été plus notoire sur les marchés traditionnels à l'export, en l'occurrence, les marchés espagnol et français où cette part a progressé de 1,27% à 1,74% et de 0,63% à 0,92% respectivement entre 2014 et 2018.

Il y a lieu de noter à cet égard que le comportement favorable des exportations marocaines a été accompagné par une diversification au niveau de l'espace et des produits. Le nombre de marchés d'exportation a, en effet, augmenté de 1,4% en moyenne annuelle entre 2000 et 2018, passant de 149 à 185 marchés. De même, le nombre de produits exportés s'est accru de 1,6% en moyenne annuelle entre 2000 et 2018, passant de 2.580 produits à 3.405 produits. Le changement constaté de la composition des exportations marocaines est en faveur des branches industrielles à forte

valeur ajoutée (automobile, électrique, ...), au moment où les secteurs dits traditionnels ont vu leur poids reculer sensiblement (vêtements, produits agricoles).

Dans le même sillage, l'attractivité du Maroc aux IDE maintient son renforcement reflétant les progrès accomplis par le pays en termes d'amélioration de son climat général de la pratique des affaires. Les entrées nettes d'IDE au Maroc se sont, en effet, raffermies de 36% pour totaliser 3,6 milliards de dollars en 2018⁴. Par conséquent, le Maroc s'adjuge la quatrième position en Afrique en termes d'accueil des IDE, juste derrière l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Congo. En termes de structure géographique, l'Irlande est désormais le premier investisseur au Maroc, avec une part de 20% du total des IDE à destination du Maroc après 10% en 2017 devantant la France, qui arrive en seconde position avec une part de 17% contre 23% en 2017.



Graphique 32 : Part des dix premiers pays bénéficiaires d'IDE au niveau de l'Afrique

De tels résultats positifs sont corollaires autant aux réformes déployées par le Maroc sur le front de la modernisation de son système productif et du renforcement de sa compétitivité et attractivité, qu'aux efforts consentis en matière de diversification des liens de coopération et de partenariat avec plusieurs acteurs clés du système mondialisé. A cet égard, il importe de souligner le renforcement des liens économiques avec nos partenaires européens plaçant le Maroc au rang de partenaire d'exception dans le voisinage euro-méditerranéen, la progression sensible des échanges commerciaux entre le Maroc et les Etats-Unis, l'évolution soutenue du commerce bilatéral entre le Maroc et la Turquie ainsi que le renforcement des liens de coopération entre le Maroc et ses partenaires africains.

II. Vers un renouveau du modèle de développement national : acquis à consolider et leviers d'inflexion à déployer

Malgré un contexte international traversé par des crises structurelles et à fréquence élevée, l'économie marocaine a fait preuve, au cours des vingt dernières années, d'une résilience appréciable. Le rythme de progression du PIB national s'est, en effet, sensiblement amélioré passant de 3,1%, aux prix constants, dans les années 1990 à près de 4,2% en moyenne annuelle entre 2000 et 2018.

Cette évolution tient son origine du dynamisme du secteur tertiaire qui a affiché un accroissement de sa valeur ajoutée de 4,2%, contribuant de 2,1 points à la croissance de la valeur ajoutée nationale sur la période de 2000 à 2018. Le secteur secondaire a, également, suivi la même tendance avec une croissance de 3,3%, portant sa contribution à la croissance économique à 0,9 point. Le secteur primaire a enregistré, pour sa part, une progression de sa valeur ajoutée de 4,4% pour une

⁴ Source CNUCED

contribution à la croissance du PIB de 0,6 point. Toutefois, les performances des différents secteurs d'activité en matière de création d'emplois demeurent variables et fluctuantes. Globalement, les deux dernières décennies ont été marquées par la hausse de la part de l'emploi dans le BTP et le secteur tertiaire aux dépens des autres secteurs.

Le comportement favorable de l'activité économique nationale est, en outre, impulsée par la vigueur des éléments de la demande intérieure, en l'occurrence, la consommation des ménages qui demeure de loin le principal moteur de l'activité économique, avec une contribution de 2,4 points entre 1999 et 2018. Pour sa part, la FBCF affiche une contribution favorable à la croissance, évaluée à 1,2 point sur la même période, ce qui reflète la dynamique des investissements du budget général de l'Etat et des Entreprises et Etablissements Publics (EEP). Toutefois, la contribution des échanges extérieurs nets à la croissance s'est avérée négative, retirant 0,3 point à la croissance du PIB et ce, malgré la progression soutenue des exportations de 6% entre l'année 2000 et 2018. Cette situation reflète la forte propension à importer de l'économie nationale, avec un triplement de la valeur des importations depuis le début des années 2000.

C'est dire que les performances affichées par l'activité économique nationale relèvent de la diversification graduelle de ressorts de l'économie nationale, qui s'appuie autant sur la modernisation des secteurs traditionnels que sur l'émergence de nouveaux créneaux porteurs et ce, grâce au déploiement de plusieurs programmes et stratégies sectorielles qui ont contribué au relèvement du profil de spécialisation du système productif national.

A cet égard, il y a lieu de mettre en exergue le Plan Maroc Vert (PMV), lancé depuis 2008, et dont la mise en œuvre a impulsé la modernisation de l'agriculture marocaine, en favorisant sa reconversion graduelle en faveur des filières à forte valeur ajoutée et dont la capacité de résilience aux aléas climatiques est avérée. Un effort d'investissement public conséquent a été, ainsi, fourni et qui s'est chiffré à près de 41 milliards de dirhams, soit environ 3,7 milliards de dirhams en moyenne par an durant une décennie. L'arrivée à échéance du PMV en 2020 constitue une opportunité pour relancer le développement du secteur agricole sur des bases davantage rénovées, à travers la consolidation des innombrables acquis et la prospection de nouveaux leviers d'actions en vue d'apporter des réponses de fond aux contraintes encore persistantes (renforcement de la durabilité, de la compétitivité et de l'intégration industrielle du secteur agricole sans omettre le rôle crucial du secteur dans le développement rural).

Pour ce qui est du secteur de la pêche, des avancées importantes ont été enregistrées en matière de concrétisation des objectifs définis dans le cadre du plan Halieutis lancé en 2009, comme en témoignent l'atteinte de l'objectif de 96% des pêcheries couvertes par des mesures de gestion rationnelle, le renforcement des infrastructures de pêche et de commercialisation et l'amélioration de la valorisation des produits de la mer. L'ensemble de ces efforts ont permis de faire progresser la production halieutique nationale et d'impulser les exportations marocaines de produits halieutiques, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 6% depuis 2000.

A son tour, le secteur industriel a connu une forte impulsion, dans le sillage de la mise en œuvre du Plan d'Accélération Industrielle (PAI 2014-2020). Cette stratégie, qui a permis d'attirer plusieurs groupes industriels leaders dans leurs secteurs d'activité, a contribué à relever la qualité du profil de spécialisation économique du Maroc et à sa diversification au profit de branches d'activité porteuses. Au regard de ce contexte, la part des exportations à contenu technologique élevé et moyennement élevé s'est située à 55% en 2017, en progression de 17 points par rapport à 2007. En outre, le développement du secteur industriel a bénéficié de l'appui important de l'Etat en termes de financement (7,2 milliards de dirhams sur la période 2015-2018 de subventions à l'investissement allouées au Fonds de développement de l'investissement industriel), de formation et de mobilisation du foncier.

Pour sa part, le secteur des phosphates et dérivés a connu des transformations majeures, tout au long de ces deux dernières décennies. Le plan stratégique déployé, à partir de 2008, pour consolider

le leadership du Maroc sur le marché mondial et continental, de par les investissements importants envisagés (200 milliards de dirhams), s'est fixé comme objectif de doubler la capacité minière du Groupe OCP et de tripler sa capacité de transformation à l'horizon 2027. Cet élan de modernisation s'est traduit par le relèvement des capacités de production des engrais, qui a triplé pour s'établir à 12 millions de tonnes. De plus, le flux de transport de la roche a été rehaussé de plus de 38 millions de tonnes, ce qui a permis d'ériger l'OCP au rang du groupe le plus compétitif dans son secteur à l'échelle mondiale. Une position renforcée par l'établissement par le Groupe de différents joint-ventures avec des acteurs étrangers à fort potentiels (13 joint-ventures et 40 filiales).

Au niveau du secteur de l'habitat, les différentes mesures déployées ont permis d'atténuer le déficit en logements de près de 67% et de résorber significativement l'habitat insalubre (déclaration de 59 villes sans bidonvilles jusqu'à présent). Pour maintenir ces acquis et dépasser l'essoufflement que manifeste le secteur dernièrement, il serait nécessaire d'optimiser le dispositif actuel dédié à la mise en œuvre de la politique de l'habitat, moyennant un déploiement davantage efficient du dispositif de soutien public en faveur de ce secteur, un relèvement de la gouvernance du programme de logement social et une amélioration substantielle de l'efficacité des mécanismes de ciblage des bénéficiaires.

Dans le même sillage, le développement des investissements en infrastructures de transport et de logistique a constitué une priorité nationale de premier ordre afin d'accompagner et d'appuyer la dynamique de l'activité économique nationale. A cet égard, plusieurs projets structurants ont été lancés au cours de ces deux dernières décennies couvrant des secteurs aussi névralgiques que ceux des routes, des autoroutes, des ports et des aéroports. Les efforts déployés en matière d'infrastructures ont été confortés par une mobilisation soutenue de l'investissement public dont le volume global a fortement progressé, passant de 32 milliards de dirhams à plus de 66,6 milliards de dirhams respectivement entre 2005 et 2018.

Pour ce qui est du secteur touristique, et grâce à la vigueur des investissements déployés, la capacité hôtelière du Maroc a presque triplé depuis 1999. Les arrivées touristiques ont atteint 12,3 millions en 2018, faisant du Maroc la première destination africaine et la deuxième du monde arabe. Le Maroc envisage, également, de maximiser les retombées socioéconomiques de la stratégie touristique sur le plan territorial, via la création de pôles touristiques diversifiés et compétitifs.

Le secteur de l'offshoring affiche, à son tour, un dynamisme encourageant en matière de création d'emplois, notamment, depuis la signature du plan de performance 2016-2020 dédié au secteur. Avec la structuration des 5 écosystèmes identifiés dans le cadre de ce plan, le Maroc est parvenu à attirer près de 80% des 10 premières entreprises mondiales spécialisées dans les services en ingénierie informatique.

En outre, le secteur financier, comme étant une composante essentielle à même de répondre aux exigences de développement économique et financier de notre pays, a connu des évolutions importantes tout au long des deux dernières décennies, à la faveur de réformes qui ont profondément contribué à renforcer sa solidité et sa résilience.

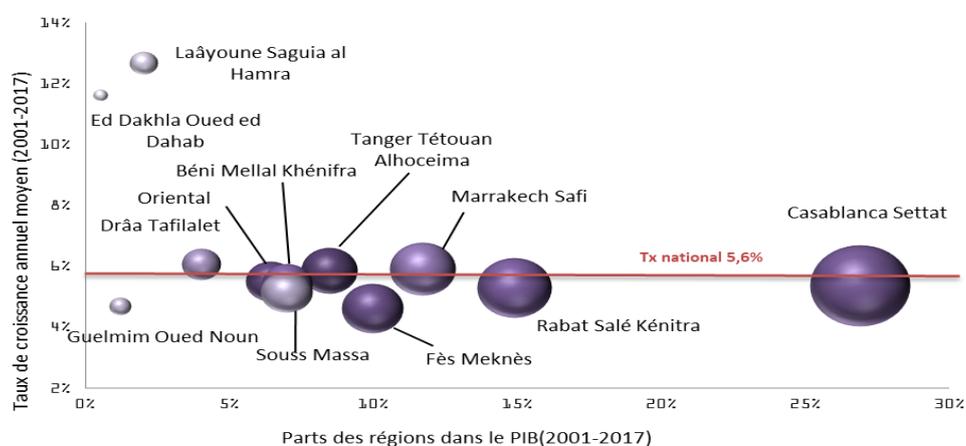
S'inscrivant dans cette dynamique, le secteur bancaire s'est favorablement comporté durant les deux dernières décennies, comme en témoignent la progression du volume des crédits à l'économie, pour représenter plus de 90% du PIB au cours de la période de 2008 à 2018, après une moyenne de 54% entre 2000 et 2007, la hausse du ratio de solvabilité moyen des banques de 3,6 points par rapport à 2000 pour s'établir à 14,7% à fin 2018 ainsi que l'atténuation du poids des créances en souffrance dans le total des crédits distribués passant de 14,3% à 6,2% respectivement entre 2001-2007 et 2008-2018.

De son côté, le levier de la garantie, à travers la mise en place de fonds publics dédiés, a permis de soutenir une tranche importante des petites entreprises relativement exclues des circuits conventionnels de financement. Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit, réalisée par

Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice 2018, la part des crédits accordés aux TPME s'est nettement améliorée, pour s'élever à 37% des crédits accordés à l'ensemble des sociétés non financières. En parallèle, l'appui de la Caisse Centrale de Garantie en faveur des TPME a permis à 9.100 TPME de lever 20,5 milliards de dirhams de crédits garantis en 2018, soit un accroissement de 16% et de plus de 21% en nombre d'opérations, comparée à 2017.

Conscient que la création de la richesse nationale et des emplois demeure tributaire de la consolidation des bases d'un développement régional intégré et durable, le Maroc érige la réhabilitation des régions en priorité nationale. Les efforts, ainsi, déployés dans ce sens sont dans l'ensemble encourageants, mais demeurent insuffisants pour mobiliser pleinement les multiples potentialités des régions et en faire de véritables vecteurs de développement à la fois inclusif et durable. A cet égard, il y a lieu de noter que 4 régions sur 12 comptent plus de 60% du PIB. Il s'agit, en l'occurrence, de la région de Casablanca Settat qui a réalisé la part moyenne la plus importante du PIB, aux prix courants, durant la période 2001-2017 en y contribuant à hauteur de 26,9% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (14,9%), Marrakech Safi (11,7%) et Fès Meknès (10%).

L'analyse de la configuration sectorielle des valeurs ajoutées régionales, aux prix courants, durant la période 2001-2017 fait état de la contribution de 6 régions à hauteur de 74,6% à la valeur ajoutée du secteur primaire. Quant au secteur secondaire, la région de Casablanca Settat affiche la contribution la plus importante avec 45,4% de la valeur ajoutée secondaire nationale. Une configuration relativement moins polarisée est observée au niveau des contributions régionales à la valeur ajoutée tertiaire. La région de Casablanca Settat a contribué à hauteur de 21,4% à la valeur ajoutée tertiaire nationale, légèrement au-dessus de la contribution de la région de Rabat Salé Kenitra (18,6%).



Source : DEPF

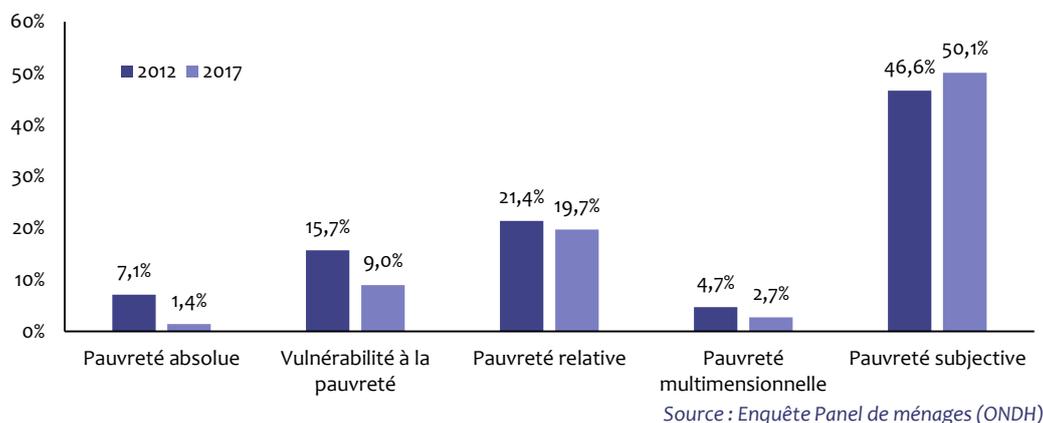
Graphique 4 : Contribution et dynamique régionale sur la période 2001-2017

La concentration de la croissance économique sur un nombre réduit de régions laisse suggérer que le redressement de la contribution des autres régions à l'activité nationale serait nécessaire pour favoriser la transition vers un nouveau palier de croissance plus avantageux. A cet effet, le lancement des plans de développement régionaux serait un levier important pour relever la compétitivité et l'attractivité des régions, corriger les disparités entre régions et partant diversifier les relais de croissance de l'économie nationale.

S'inscrivant dans la dynamique lancée par notre pays en quête d'un développement inclusif et durable, différents programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ont été mis en place et ont

permis de réaliser des progrès importants en matière de lutte contre la pauvreté, mais les inégalités sociales, spatiales et de genre persistent encore.

Le niveau de vie des citoyens s'est, ainsi, amélioré comme en témoigne l'augmentation du revenu national brut par habitant qui s'élève à 31.233 dirhams en 2018 contre 25.486 dirhams en 2012, soit une progression annuelle moyenne de 3,5%. Cette amélioration du niveau de vie s'est traduite par une baisse remarquable de la pauvreté absolue et de la vulnérabilité qui sont passées entre 2012 et 2017, respectivement, de 7,1% à 1,4% et de 15,7% à 9,0%.



Graphique 3 : Evolution des taux de pauvreté entre 2012 et 2017

Comme étant la principale forme d'insertion sociale, le marché du travail a bénéficié de plusieurs actions dans le sens de sa dynamisation, à l'instar des programmes actifs de l'emploi (Tahfiz, Taehil, auto emploi...). Ces programmes, visant l'appui à l'emploi salarié et l'insertion professionnelle, l'amélioration de l'employabilité et la formation des chercheurs de l'emploi ainsi que l'appui à l'auto-emploi, ont contribué à la baisse du taux de chômage passant de 13,4% en 2000 à 9,5% en 2018. Malgré ce repli, le stock des chômeurs au Maroc dépasse toujours le seuil de 1 million de personnes (1.137.000 en 2018 contre 1.368.000 en 2000), dont 79% sont des jeunes.

Parallèlement et dans le but de renforcer et de valoriser son capital humain, le Maroc continue de déployer des stratégies d'envergures (Charte Nationale de l'Education et de la Formation, Plan d'Urgence, vision stratégique pour la réforme de l'école marocaine (2015-2030)) pour assurer l'accès à une éducation et une formation de qualité. Des avancées encourageantes ont été, de ce fait, enregistrées notamment pour ce qui est de la scolarisation au niveau du primaire dont le taux spécifique a atteint 99,8% en 2018-2019 contre 99,5% en 2017-2018. Au cycle secondaire collégial et qualifiant, ces taux se sont établis, respectivement, à 91,8% contre 89,7 et à 66,9% contre 65,8% durant la même période. Une diminution significative a été également enregistrée au niveau du taux d'encombrement, qui s'est établi durant l'année 2018-2019 à 4,4%, 11,5% et 8% respectivement aux cycles primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant. De plus, les programmes d'appui social à la scolarisation mis en place par les pouvoirs publics pour surmonter les obstacles socio-économiques qui entravent la scolarisation des enfants issus des familles défavorisées ont affiché des résultats notables. Ainsi, le nombre des bénéficiaires du programme « Tayssir » a atteint 1,8 million d'élèves pour un budget annuel de 1,65 milliard de dirhams. Concernant l'initiative Royale « un million de cartables », l'effectif des bénéficiaires est passé de 4,2 millions d'élèves en 2017-2018, à 4,3 millions d'élèves au titre de l'année 2018-2019.

La Formation professionnelle bénéficie, pour sa part, d'une nouvelle feuille de route pour mettre à niveau son offre et restructurer ses filières en fonction de leur pertinence sur le marché du travail. Celle-ci porte sur la réhabilitation de l'offre de la formation professionnelle, la création d'une nouvelle génération de centres de formation et la modernisation des méthodes pédagogiques et ce,

dans le but ultime d'améliorer l'attractivité de la formation professionnelle et de renforcer l'employabilité des jeunes. Dans ce cadre, les «Cités des Métiers et des Compétences», appelées à devenir des structures multisectorielles et multifonctionnelles dans chaque région du Royaume, constituent la pierre angulaire de cette feuille de route et ce, en privilégiant des formations qui répondent aux spécificités et aux potentialités de chaque région.

En matière d'accès aux services de santé, des efforts notables ont été consentis, durant les vingt dernières années, comme il ressort notamment de la baisse du taux de mortalité maternelle de plus 68% durant la période 1997-2018 pour atteindre 72,6 pour 100.000 naissances vivantes. De même pour le taux de la mortalité des enfants qui a sensiblement reculé pour atteindre 18 pour 1.000 naissances vivantes pour les enfants de moins d'un an et 22,16 pour 1.000 pour les enfants de moins de 5 ans en 2018 contre respectivement 36,6 et 45,8 pour 1000 en 1997. Toutefois, l'amélioration des indicateurs sanitaires ne devraient pas pour autant perdre de vue les contraintes en termes d'accessibilité aux soins notamment pour les régions enclavées, du déficit en termes de personnel médical au même titre que la qualité de l'offre de soin et de son coût élevé pour les ménages. Pour apporter des réponses appropriées à ces problématiques, un « Plan Santé 2025 » a été mis en œuvre, accordant une place de choix au développement des ressources humaines du secteur, à la promotion des services de santé de proximité, à l'achèvement de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) dans les meilleures conditions d'équité, de qualité et de protection financière des citoyens avec pour objectif d'atteindre un taux de couverture médicale global de 90%.

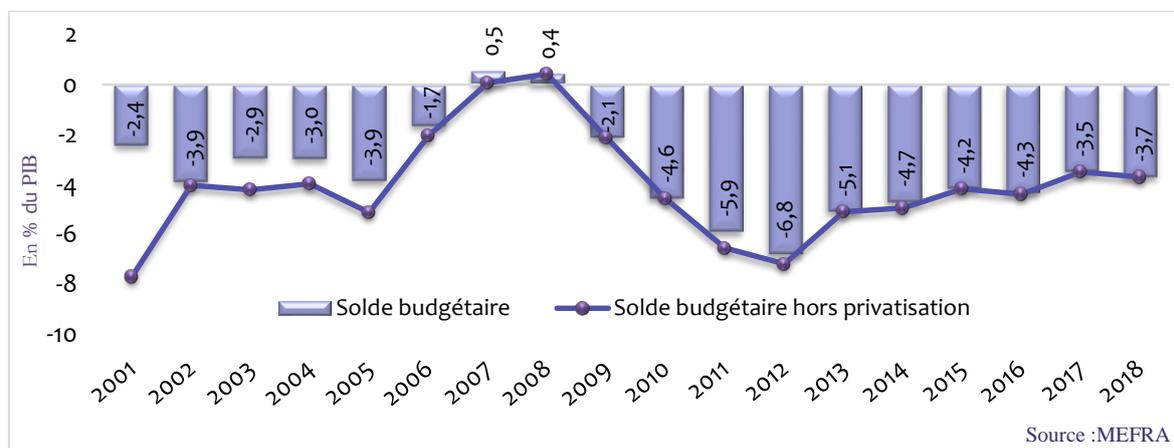
Il importe également de souligner que les efforts menés en faveur du développement et de la promotion du capital humain ont été considérablement appuyés par la mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement humain (INDH) dont la troisième phase au titre la période 2019-2023 a été lancée mobilisant un budget de 18 milliards de dirhams visant, entre autres, la promotion de la condition des générations montantes et l'appui aux catégories en situation de vulnérabilité, en lançant une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emplois. Il s'agit également du Fonds d'Appui à la Cohésion Sociale (FACS) créé en 2012 afin d'assurer le financement du RAMED, du programme Tayssir, du programme d'aide directe aux femmes veuves, de l'opération « 1 million de cartables » et du soutien aux personnes en situation d'handicap. Les dépenses engagées dans le cadre de ce Fond se sont élevées à 16,14 milliards de dirhams depuis sa création jusqu'à fin septembre 2019.

La prise en compte des exigences liées au respect et à la protection de l'environnement constitue un gage d'un développement qui soit inclusif et durable auquel aspire notre pays. Pour ce faire, le Maroc a engagé un ensemble de réformes ayant pour ambition de transformer les contraintes auxquelles le pays est confronté en la matière en un vecteur de croissance économique. A cet égard, la vision stratégique en matière de développement durable cadre les outils programmatiques et opérationnels apte à prendre en considération, au niveau des politiques publiques et des stratégies sectorielles, les enjeux environnementaux actuels et futurs. Parallèlement aux efforts consentis sur le plan interne, le Maroc affiche un soutien indéfectible à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique et œuvre activement en faveur du renforcement des capacités adaptatives des pays de l'Afrique à ce phénomène planétaire.

Dans le même sens, l'atteinte des objectifs escomptés en termes d'instauration des bases d'un développement inclusif et durable est tributaire d'une action publique qui soit efficace et efficiente. Ainsi, le Maroc s'est lancé dans un élan réformateur en cristallisant les pratiques de gouvernance et de transparence et en réhabilitant les valeurs d'éthique de moralisation de la vie publique (réforme de la justice, de l'administration publique, lutte contre la corruption...). De même, notre pays s'est orienté vers une territorialisation affirmée de ses politiques publiques pour assurer un développement régional intégré et durable et ce, en adoptant la régionalisation avancée et en mettant en places les mécanismes à même de l'opérationnaliser à travers l'établissement d'une nouvelle vision de l'administration déconcentrée.

III. Choix budgétaires au service des priorités économiques et sociales du pays

Dans le but de restaurer les marges de manœuvre budgétaires de l'Etat et de consolider progressivement la soutenabilité des finances publiques qui sont des préalables nécessaires à même d'assurer le financement des stratégies et actions publiques, plusieurs réformes ont été menées, au cours des deux dernières décennies, qui ont porté autant sur la maîtrise des dépenses que sur l'amélioration des recettes. En réponse à ces efforts déployés, le déficit budgétaire s'est fortement atténué, passant de 6,8% en 2012 à 3,7% du PIB en 2018.



Graphique 6 : Evolution du solde budgétaire

Ainsi, au niveau des recettes, l'accent a été mis sur l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales et des produits provenant des Entreprises et des Etablissements Publics (EEP) au même titre que la mobilisation des dons entrant dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. En effet, les recettes fiscales ont progressé de 6% en moyenne annuelle pour s'établir à 209 milliards de dirhams en 2018 contre 77,2 milliards de dirhams en 2001. Après une reprise modérée entre 2013 et 2014, les recettes fiscales ont nettement rebondi à partir de 2015, affichant une progression annuelle moyenne de 4,5% entre 2015 et 2018.

L'analyse détaillée par type d'impôt démontre que les recettes au titre de l'IS ont crû de 6,5% en moyenne par an sur la période 2015-2018. Quant aux recettes au titre de l'IR, elles ont progressé de 4,3% en moyenne annuelle sur la même période. Ce rebond reflète le bon comportement des recettes de l'IR sur les profits immobiliers et celles de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP), qui ont crû respectivement de 3,1% et 2,3%.

De leur côté, les recettes de la TVA intérieure ont évolué au taux de 5,5% en 2018. Le rythme de progression de ces recettes a été plus élevé en 2017 (+8,3%), et en 2015 (+9,3%), à l'exception de l'année 2016 où ce taux s'est replié de 4,3%, affecté par l'importance des montants remboursés. Quant aux recettes de la TVA à l'importation, elles ont affiché une progression assez soutenue (6,1% en moyenne par an entre 2015 et 2018) tirée par l'orientation à la hausse des importations qui se sont appréciées de 5,3% au cours de la période considérée.

S'agissant des recettes afférentes à la Taxe Intérieure de Consommation (TIC), elles ont enregistré un accroissement de 3,4% en 2018, par rapport à 2017, profitant de la hausse de la consommation des produits énergétiques et de celle des cigarettes déclarées.

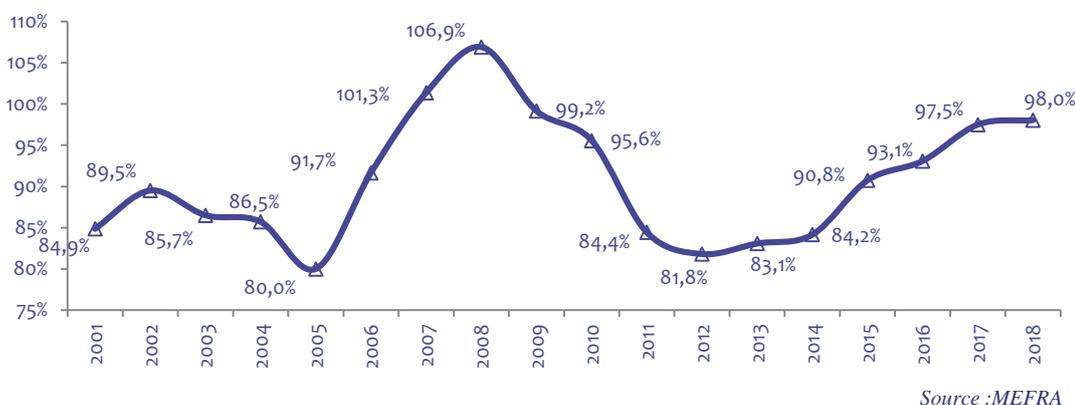
Les recettes issues des droits d'enregistrement et de timbre, après avoir enregistré une forte hausse en 2014 (+14,9%) en lien avec les recettes exceptionnelles au titre de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom (1,4 milliard de dirhams) et de la fusion ONE-ONEP (1 milliard de dirhams), se sont, pour leur part, nettement repliées en 2016 et 2017, avant de s'orienter à la hausse en 2018 pour s'apprécier de 4,6%. Sur la période 2015-2018, ces recettes ont baissé de 2,1%.

Par rapport aux recettes tirées des droits de douane, elles ont affiché des évolutions contrastées au cours de la période 2015-2018, corrélativement au profil des importations taxables sur cette période. Cependant, en 2018, ces recettes se sont nettement appréciées pour s'établir à 9,7 milliards de dirhams, soit une progression de 12,6% par rapport à 2017.

Ces évolutions ont entraîné une atténuation sensible du niveau de la pression fiscale, passant de 22,4% en 2009 à 21,2% du PIB en 2018⁵.

Pour ce qui est des dépenses de l'Etat, les efforts consentis par les pouvoirs publics ont porté sur la poursuite de la réforme du système des subventions ainsi que sur la rationalisation des dépenses de fonctionnement et des transferts au profit des EEP.

L'examen de la structure des dépenses budgétaires au cours de la dernière décennie fait ressortir un poids encore significatif des dépenses ordinaires (79,5% en moyenne entre 2012 et 2018) par rapport à celui des dépenses d'investissement. Grâce, en effet, aux actions déployées par l'Etat pour maîtriser la progression des dépenses, des soldes ordinaires positifs ont été dégagés entre 2014 et 2018, permettant de couvrir une partie des dépenses d'investissement. Le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes fiscales s'est nettement amélioré en 2018 pour s'établir à 98% contre un niveau moyen de 90,3% sur la période 2009-2018.



Graphique 7 : Evolution du taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes fiscales

Cette situation traduit en particulier la part prépondérante des dépenses de fonctionnement, notamment la masse salariale, et le coût des subventions.

Il y a lieu de noter que la période 2012-2018 a été marquée par un comportement modéré de la masse salariale, qui a crû uniquement au taux de 1,5%, soit un rythme d'évolution nettement inférieur à celui du PIB. Quant à la charge de compensation, elle a été ramenée à 1,6% du PIB en 2018 contre 6,5% en 2012 suite au processus de réforme du système de compensation.

S'agissant de la dette du Trésor, et grâce aux mesures déployées par les pouvoirs publics à partir de 2013, en termes d'optimisation des dépenses budgétaires et de renforcement des recettes, la variation du ratio de son encours a progressivement baissé, passant de 1,8 point du PIB entre 2013 et 2015 à 0,7 point du PIB au cours des années 2016-2018.

En parallèle, les dépenses d'investissement afférentes au Budget de l'Etat sont passées de 4,1% du PIB en moyenne sur la période 2001-2007 à 6% du PIB sur la période 2008-2018, ce qui traduit le maintien de l'action des pouvoirs publics en faveur du soutien de l'activité économique au cours des deux dernières décennies.

⁵ Il convient de souligner que le niveau actuel de la pression fiscale englobe les recettes issues de l'effort de l'administration fiscale en matière de contrôle et de recouvrement.

Dans cette optique de reconstitution des marges de manœuvre des finances publiques, les choix budgétaires de l'Etat prennent appui sur la poursuite de la mise en œuvre des dispositions de la Loi Organique n°130-13 relative à la Loi de Finances ainsi que sur l'opérationnalisation en cours des recommandations des 3^{èmes} Assises nationales de la fiscalité tenues en 2019 pour la mise en place d'une loi-cadre sur la fiscalité.

S'inscrivant en ligne avec les Hautes Orientations Royales ainsi que sur les engagements du Gouvernement, les priorités du Projet de Loi de Finances 2020 portent sur la poursuite de l'appui aux politiques sociales, la réduction des disparités sociales et territoriales et la mise en place des mécanismes de la protection sociale ainsi que sur l'impulsion d'une nouvelle dynamique à l'investissement et au soutien de l'entreprise.

En termes de perspectives, le rythme de croissance de l'économie marocaine devrait s'établir en termes réels à 3,7% en 2020 après 2,9% en 2019, attribuable, dans une large proportion, à la progression de la valeur ajoutée des activités non agricoles de 3,6%. L'exercice de prévision est basé sur l'hypothèse d'une production céréalière de 70 millions de quintaux, sur un cours de pétrole à 67 dollars le baril et une parité euro-dollar de 1,13. Pour soutenir l'activité économique, le Budget Général de l'Etat mobiliserait un budget d'investissement équivalent à 5,8% du PIB en 2020. Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2020 devraient se traduire par un déficit budgétaire de l'ordre de 3,5% du PIB.